

## « La simplification, un enjeu extrêmement important pour libérer la recherche » (G. Gellé à Nantes)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°298493 - Publié le 30/08/2023 à 18:21  
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/09/2023 à 08:25



© D.R.

« La simplification est un enjeu extrêmement important pour libérer la recherche. Ce sujet majeur est à l'heure actuelle adressé par 14 établissements dans des projets pilotes : le travail fait est extrêmement important pour déployer sur ces sites ces méthodologies de simplification à différents niveaux, qui seront transposées à l'ensemble de nos établissements », déclare [Guillaume Gellé](#), président de France Universités, à Nantes le 29/08/2023.

Il évoque cette expérimentation d'un an lancée à la suite du rapport de la mission Gillet remis au [MESR \(Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche\)](#) le 15/06, à l'occasion de la table ronde d'ouverture du colloque du réseau des VP (Vice-président(e)) recherche et valorisation, qui porte sur le thème « Quelle liberté pour la recherche », aux côtés de quatre P-DG d'[ONR \(Organismes nationaux de recherche\)](#).

Pour [Bruno Sportisse](#), P-DG d'[Inria \(Institut national de recherche en informatique et en automatique\)](#), au-delà de la simplification, la clarification est indispensable à la liberté de la recherche : « La question clé est celle de la confiance, et déjà celle de l'État vis-à-vis du monde académique. Ce qui nécessite qu'on soit capable d'avoir de vraies dynamiques collectives, un cadre clair d'intervention et de positionnement, pour un impact qui ne peut être que collectif ».

Pour [Antoine Petit](#), P-DG du [CNRS \(Centre national de la recherche scientifique\)](#), « la question fondamentale de l'[ESR \(Enseignement supérieur et recherche\)](#) français est celle du financement ». [Didier Samuel](#), P-DG de l'[Inserm \(Institut national de la santé et de la recherche médicale\)](#), pointe lui aussi l'importance de « continuer à réinvestir massivement, quelle que soit la source de financement, publique ou privée », en particulier dans la recherche biomédicale.

[Philippe Mauguin](#), P-DG de l'[Inserm](#), évoque de son côté la [LPR \(Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur\)](#) : « Tout l'enjeu maintenant, à l'occasion de la clause de revoyure, mais aussi de la crise énergétique et de la revalorisation du point, c'est d'en tenir les effets dans la durée. »

**Simplification : un [GT \(Groupe de travail\)](#) interne au sein de France Universités (Guillaume**

## Gellé)

À la suite de la remise du rapport de la mission Gillet sur l'évolution de l'écosystème de la R&I (Recherche et innovation), [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'ESR, avait invité les acteurs à partager des propositions de simplification de la gestion de la recherche, et à identifier dix à 15 sites volontaires pour expérimenter ces propositions de simplifications. 14 sites ont été sélectionnés fin juillet 2023 et avaient jusqu'à fin août pour détailler leurs projets, selon les informations de News Tank.

« France Universités met en place un groupe de travail interne avec l'ensemble des projets pilotes, qui sera opérationnel dès septembre, dans lequel les présidents d'universités sont invités à participer, mais aussi les VP qui pilotent ces expérimentations sur les différents sites. L'idée est d'avoir une rencontre mensuelle pour ensuite interagir avec le comité de suivi national et essayer de généraliser ce qui va dans le bon sens, d'éviter de faire les mêmes erreurs, bref, d'itérer pour être plus efficace. L'enjeu est d'essayer d'aller vite », indique aussi Guillaume Gellé.

« En termes de recherche, nous devons aussi nous saisir de ce qui a été lancé en 2022 par notre ministère autour des Comp. Il faut regarder comment nos partenaires pour la R&I s'engagent dans ces Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) à nos côtés, dans les projets stratégiques construits sur des politiques de site totales ou partielles, qui sont accompagnés de moyens quand même conséquents sur une vision pluriannuelle de trois ans. À nous de nous saisir de ces nouveaux outils pour avancer plus vite », ajoute-t-il.

### « Construire ensemble des manières de travailler différentes » (Bruno Sportisse)

Selon Bruno Sportisse, « le post-mission Gillet ouvre une nouvelle opportunité, dans un cadre où l'on est tous devant nos propres responsabilités. Ce n'est plus l'heure des demi-mesures ou de faire semblant, il faut qu'on soit capable d'avancer collectivement sur un cadre plus clair pour qu'il y ait cette confiance de l'État dans la durée, un État qui a quand même investi rapidement et assez significativement dans un contexte où il y a des arbitrages interdomaines à faire ».

Il liste plusieurs questions centrales :

- « Que signifie avoir des universités cheffes de file de l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation) sur un territoire, pour le système français, après 20 ans de réformes qui ne vont pas jusqu'au bout ?
- Comment va-t-on au bout de nos tentatives ou réalisations ?
- Comment arrive-t-on à clarifier le positionnement d'instituts nationaux de recherche, pour lesquels la donne ne peut pas être la même pour des raisons de thématiques, de couverture, de taille ? »

« Pour un acteur comme Inria, dans le cadre d'une possible future agence de programme dans un périmètre sur lequel on aurait de la légitimité, cela pose la question de notre présence sur des sites, au-delà de ceux sur lesquels on est présent, pour lesquels on a déjà essayé d'avancer depuis quelques années, de concert avec les universités, avec les centres Inria des universités. Est-ce que ça a un sens ? Comment le fait-on de concert avec les autres organismes ? La question des moyens se posera à un moment, mais c'est une question de clarification. »

Sans cela, selon lui, la communauté académique n'arrivera pas à répondre par exemple aux questions « du rayonnement de la communauté académique sur les enjeux de l'IA (Intelligence artificielle) où il y a une attente des pouvoirs publics et de la société d'une parole scientifique, la question de l'attractivité de nos métiers envers de jeunes scientifiques et des femmes, des cadres de travail attractifs, de l'impact de l'innovation alors qu'il n'est pas garanti qu'on réussisse les PUI (Pôle universitaire d'innovation)... »

*« Cela nécessite qu'on soit capable de construire ensemble des manières de travailler différentes. »*

### Financement : « Il faut dire haut et fort que le compte n'y est pas » (Antoine Petit)

« Notre Dird (Dépense intérieure en recherche et développement) est à 2,2 % du PIB (Produit intérieur brut) depuis 1995, et nous sommes le seul des grands pays scientifiques dont cette Dird est stable. (...) Dans l'ESR français, on a un vrai sujet avec l'argent, c'est un problème avec lequel on n'est pas à l'aise. Il faut dire haut et fort que le compte n'y est pas. Ce n'est pas seulement un problème d'argent public : les fameux 3 % de Lisbonne qu'on s'était donné comme objectif, c'était 1 % public et 2 % privé. Aujourd'hui on est à environ 0,75 % public et 1,4 % privé, on est donc en retard des deux côtés », déclare Antoine Petit.

Parmi les enjeux selon lui :

- « Un vrai sujet de salaires que l'on n'assume pas, parce qu'il y a une concurrence internationale de plus en plus forte. Aujourd'hui, si vous voulez faire venir quelqu'un en poste à l'étranger, vous avez intérêt à vous y mettre à plusieurs ;
- des problèmes de package d'accueil ; cela ne fait pas partie de la culture française. La LPR a ouvert une brèche avec les CPJ (Chaire de professeur junior) qui, certes, peuvent être controversées. Offrir des packages d'accueil à 200 k€ c'est infiniment mieux que les packages à 0 € qu'il y avait avant, mais c'est encore très en deçà de ce qu'on peut trouver dans un certain nombre de pays ;
- un vrai sujet aussi des études : combien ça coûte ? Qui paie ? Est-ce qu'on arrive à attirer des étudiants d'un peu partout ? »

Pour Didier Samuel, « il y a d'une part une problématique de salaires globale, et ce n'est pas vis-à-vis des États-Unis, c'est clairement

vis-à-vis de nos partenaires à nos frontières. D'autre part, quand on veut attirer ou retenir un chercheur, il y a le salaire, les conditions de travail, les moyens qu'on lui donne, la qualité des laboratoires et de l'équipement, et les possibilités de réaliser la recherche qu'il a envie de faire. S'il a tout ça, le salaire ne sera peut-être pas complètement au premier plan. S'il ne l'a pas, on le perd. C'est sur ces aspects qu'on doit continuer à réinvestir massivement, quelle que soit la source de financement, publique ou privée ».

### Crédits Merri :« que les hôpitaux investissent directement dans la recherche » (Didier Samuel)

Interrogé sur les crédits Merri (Missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation) (missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation), qui sont notamment financées sur la base du Sigaps (Système d'interrogation, de gestion, d'analyse des publications scientifiques), Didier Samuel indique : « Les crédits Merri représentent pas loin de 2 Md€ et hôpitaux jusqu'à présent l'on vu comme un remboursement des "frais" du temps dédié à la recherche, ce qui fait que la partie investissement directe des hôpitaux dans la recherche est très faible. C'est un vrai problème de fond. Je milite depuis des années pour qu'on arrête de considérer cela comme un fonds de compensation de dépenses indues et que les hôpitaux investissent directement dans la recherche ».

### « Travailler à un grand plan d'investissement dans l'université » (Guillaume Gellé)

« Il faut qu'on ait une équipe France plus performante et réellement, collectivement, améliorer un peu ce fonctionnement. On en est tous conscients, on a tous envie de réussir, mais il ne faut non plus pas être dupes : réussir sans moyens est quand même un objectif très éloigné », confirme Guillaume Gellé.

Selon lui, France Université a estimé le sous-financement à 1 Md€ par an dans les universités : « Cela correspond pratiquement au cumul du GVT (Glissement vieillissement technicité ) du passage à l'autonomie de nos établissements. (...) Cela a un impact sur la rémunération, la qualité de l'environnement de travail, avec notamment la question des infrastructures de recherche et de leurs moyens. (...) Une CPJ, même bien environnée, avec la participation de tous les acteurs au welcome package, ne sera pas suffisante sans les infrastructures qui vont avec. »

Il pointe « une politique de l'ESR dans notre pays qui n'est abordée que de façon partielle. On est très contents qu'il y ait eu une loi de programmation de la recherche, elle commence à produire ses effets, la clause de revoyure est un moment important et il faut bien sûr sanctuariser les crédits fléchés dans cette LPR, ce qui n'est pas forcément gagné. Il faut qu'on soit très attentifs et vigilants.

Mais on avait aussi réclamé une loi de programmation de l'enseignement supérieur, parce que le volet formation est le volet majeur. Il y a un besoin de renouvellement de compétences, avec l'enjeu majeur du recrutement des futurs chercheurs et E-C (enseignant(s)-chercheur(s)), à un moment où on voit peut-être quelques fragilités dans les études doctorales, avec une baisse d'inscrits dans certains secteurs disciplinaires ».

« Il faut travailler à un grand plan d'investissement dans l'université, dans l'enseignement supérieur et dans la recherche. »

### « Un gros rendez-vous sur le budget 2024 » (Philippe Mauguin)

Selon Philippe Mauguin, « nous sommes dans une situation un peu intermédiaire, à la mi-temps d'un match international. On a perdu en dix ans en moyenne 1 % d'emplois scientifiques en France dans les organismes de recherche. La LPR permet de stopper, en théorie, cette érosion mortifère qui a pu être acceptée, faute de mieux dans un contexte où d'autres secteurs de l'action publique étaient encore plus touchés (éducation, santé, etc.) ».

« Nous avons un gros rendez-vous sur le budget 2024 et la ministre Sylvie Retailleau se bagarre dans les discussions interministérielles pour que la revalorisation du point, qui était très attendue par la fonction publique après des années de gel, ne soit pas à nouveau, si elle n'était pas financée dans nos budgets, un nouveau grignotage de notre GVT et de notre masse salariale. J'espère qu'on arrivera collectivement à maintenir les acquis de la LPR y compris dans ce contexte, et que la revalorisation du point ne se fasse pas au détriment de l'investissement scientifique. »

De même, « la crise énergétique n'a pas complètement disparu. Le prix de l'électricité est encore anormalement haut, cela va peser 5-6 M€ sur le budget d'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) en 2024 ».

### PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) : « Comment est-on capable, équipe France, de bien gérer cet argent ? »

Philippe Mauguin rappelle que via France 2030, « il y a 3 Md€ potentiellement dans les PEPR qui doivent arriver dans nos laboratoires. Comment est-on capable, équipe France, de bien gérer cet argent pour que ce ne soit pas du saupoudrage mais que ça bénéficie au maximum d'équipe ? Ces PEPR ont été un peu les prémisses du rapport Gillet et des futures agences de programmes. On a appris en

marchant. Sans être naïf sur les petites tensions qu'il peut y avoir dans les institutions, je suis plutôt optimiste sur notre capacité collective à les faire vivre. »

Quand le périmètre des futures agences de programmes, encore en discussion, sera confirmé, « on demandera aux ONR de faire partager leur taille critique dans un domaine donné à l'ensemble de la communauté scientifique et aux pouvoirs publics. À la fois pour traiter les demandes des pouvoirs publics sur les grands défis sociétaux de type PEPR, mais aussi pour être capable de remonter des propositions. Si on le fait bien, on sera un peu plus fort que si c'était Inrae ou le CNRS tout seul ».

L'enjeu, selon lui, est de pouvoir ensuite parler au nom de la communauté scientifique, en disant : « Après les travaux qu'on a menés, le benchmark international qu'on a conduit sur tel sujet, l'urgence écologique par exemple, il n'y a pas ce qu'il faut, il faudrait lancer de nouvelles initiatives dans tels domaines qui ne sont pas couverts par les PEPR. C'est ça qui nous attend dans les prochaines années et c'est ça qu'il faut réussir. »

### « Avoir une analyse des fonds de roulement des universités en regardant ce qui est mobilisable et ce qui ne l'est pas » (G. Gellé)

---

Alors que Bercy a annoncé, fin juillet 2023, vouloir récupérer plus d'1 Md€ d'excédent de trésorerie chez les opérateurs publics dans le budget 2024, « *on aimerait bien déjà avoir une analyse des fonds de roulement des universités en regardant ce qui est mobilisable et ce qui ne l'est pas* », indique Guillaume Gellé.

Par ailleurs, « *France Universités est attachée au principe du décideur-payeur* », rappelant aussi que les universités ne sont pas autorisées à emprunter et ont donc besoin de leur fonds de roulement pour investir notamment dans la rénovation énergétique et les infrastructures de recherche.

De son côté, Antoine Petit indique que « *les P-DG d'ONR ne peuvent pas prélever un euro de fonds de roulement sans autorisation de nos ministères. Bercy fait tout ce qu'il peut pour que nous n'allions pas chercher un euro dans le fonds de roulement* » ; et que ces derniers sont « *petits* » comparés à ceux des universités.

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »